## **CHANTIERS JEUNES**

Vous avez entre 18 et 30 ans, vous rencontrez des difficultés de parcours professionnel. La Ville vous propose le dispositif «Chantiers jeunes» afin de vous remobiliser.

## PÉRIODE: JANVIER À DÉCEMBRE

La Ville propose aux jeunes Mantais rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, un dispositif de remobilisation par une mise en situation de travail sur une période de deux semaines (rémunération au SMIC). Les missions consistent à rénover les équipements ou espaces communaux par des travaux de peinture, d'entretien des locaux ou des espaces verts.